

COMMUNE DE CHAMPTERCIER

DELIBERATION N° DE_009_2025

Département :

Alpes de Haute-Provence

Arrondissement :

DIGNE LES BAINS

Canton :

DIGNE OUEST

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 01 avril 2025

Nombre

de Conseillers en exercice 12

de Présents 10

de Votants 12

un avril deux mille vingt-cinq à 19 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de CHAMPTERCIER étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Antoine ARENA.

OBJET :

Attribution de subventions aux associations 2025

Etaient présents : Antoine ARENA, Bénédicte ESMIOL-PAUL, Michel BARDET, Christine HAMOT, Jean-Marie MARTIN, Marc GORSKI, Cyrille MEYNIER, Bruno VILLARON, Kris HEYNDRICKX, Christian GASSEND

Absents :

Excusés :

Procuration de : Jean-Louis ROUSSELET représenté par Michel BARDET, Pierre TEULER représenté par Bénédicte ESMIOL-PAUL

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du CGCT, à la désignation d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil ;

Cyrille MEYNIER, a été désigné(e) pour remplir cette fonction qu'il(elle) a acceptée.

NOTA - Le Maire certifie que la convocation du conseil municipal avait été faite le 28/03/2025

Madame Bénédicte ESMIOL-PAUL présente les demandes de subventions pour l'exercice 2025

Après discussion les membres du Conseil Municipal décident d'attribuer :

Pour les associations dont le siège est sur la Commune un montant de 7400 € réparti comme suit :

Associations	Subventions accordées	POUR	ABSTENTION	CONTRE
Les Astronomes Gassendistes	400 €	12		
Les Ateliers de Champtercier	500 €	12		
Champterroir	1000 €	12		
F.A.C - COMITE DES FETES	1500 €	12		
Coopérative scolaire	1000 €	12		
Judo Club	1200 €	12		
Rencontre et Partage	900 €	12		
Yoga et couleurs	400 €	12		
Les Z Arts Dance	500 €	12		

Date de transmission de l'acte: 04/04/2025

Date de reception de l'AR: 04/04/2025

004-210400479-DE_009_2025-DE

A G E D I

Pour les Associations hors Commune un montant de 800 € réparti comme suit :

Associations	Subventions accordées	POUR	ABSTENTION	CONTRE
APAJH	100 €	12		
APF France Handicap	100 €	12		
GDA Thoard	50 €	12		
Ligue contre le cancer*	150 €	11		
Prévention routière	100 €	12		
Restos du Coeur	100 €	12		
Secours populaire	100 €	12		
Asso Amis Dignois des Animaux	100 €	12		

DIT que les crédits seront prévus au budget primitif 2025

*Bénédicte ESMIOL-PAUL ne participe pas au vote

POUR : 12

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

Fait et délibéré les jours, mois an que dessus

Le Maire

Antoine ARENA

Secrétaire de séance

Cyrille MEYNIER



A handwritten signature in black ink, appearing to be 'CMEYNIER', written over the name of the secretary of the meeting.

Date de transmission de l'acte: 04/04/2025

Date de reception de l'AR: 04/04/2025

004-210400479-DE_009_2025-DE

A G E D I